

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 26 Aout 1958

Honoraires Jourdain

58002

L'an mil neuf cent cinquante huit, le vingt six Juin à 21 h  
le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses  
séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en session  
ordinaire d'après convocations faites le 21 Aout 1958

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnau  
Gaussel, Barrot, Couzinet, Counil, Brotreau, Guillaud, Barrière, Cam-  
blong, Etcheber, Marteau, Melle Fouché, MM. Rochedereux, Chamboulan  
Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Domecq, Pouget.

Représenté : M. Guichaoua par M. Papeau

Secrétaire : M. Counil.

Un projet pour le marché de Pontailac avait été demandé par le Maire  
en 1952 à M. Jourdain pour appuyer le projet d'acquisition de la propriété  
appartenant à la Cie d'Assurances Mutuelles des Industries Métallurgiques et  
connexes.

M. Jourdain demande pour ce travail le règlement d'une somme de  
30.000 frs, soit 20 vacations à 1.500 frs

Le Conseil Municipal

Considérant que le travail effectué par M. Jourdain a été fait à la demande  
de la Mairie

Vu l'avis de la Commission des Travaux  
Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

- de mandater à M. Jourdain, architecte à Royan, la somme de 30.000frs pour  
étude d'un projet de construction d'un marché à Pontailac sur les terrains de  
la CAMIM.

- que la dépense sera mandatée sur le n° 38 des mises en réserves de crédit  
du B.S. 1958.

APPROUVE

ROCHEFORT S/MER le 17 Octobre 1958

Le Sous-Préfet

signé: illisible

Adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme

Mairie de Royan, le 20 Octobre 1958

Pr le Maire

L'Adjoint Délégué,

Pr le Député Maire  
L'Adjoint Délégué,



L. SEUGNET

